



# DÉTAILS D'ORGANISATION

A FOURNIR PAR TOUS LES ORGANISATEURS

Cadre réservé au Comité Régional

52.49030024.....

## ÉCOLE DE VÉLO et MINI CYCLO-CROSS

Coureurs admis :

U7    U9    U11    U13    U15

Nbre d'engagés maximum : 200.....

Cette feuille de détails d'organisation remplie recto et verso doit être adressée, quel que soit le genre de course, OBLIGATOIREMENT au Comité Régional dont dépend l'organisateur, au plus tard un mois avant la date de la course, accompagnée du montant des prix, des droits et de l'assurance.

VILLE CHEMILLE..... CODE POSTAL : 49120.....

TITRE DE L'ÉPREUVE CHALLENGE EDV CHEMILLE..... DATE : 11/04/2026.....

CLUB ORGANISATEUR Club Vélocipédique de Chemillé.....

DONNÉES GPS : X:0.716635..Y:47.213052.....

INDIQUER SI L'ÉPREUVE EST :  Interrégionale   Départementale   Régionale

TYPES D'ÉPREUVES :

Jeux : GYMKANAN..VITESSE..CYCLO-CROSS..... Mini Cyclo-cross   Piste

Route ou régularité :

Lieu et horaires dossards : 13h00..Stade de Bellevue à Chemillé.....

Lieu et horaires de départ : 14h00..Stade de Bellevue à Chemillé.....

Merci d'indiquer le montant de l'engagement :  
.....0.... € (Libre de 0 € à 3 € maxi)

Catégorie	Longueur du circuit	Nbre de tours	Distance totale	Dossards	Départ
U7	..... km		..... km	13... H.....	14... H.....
U9	..... km		..... km	13... H.....	14... H.....
U11	..... km		..... km	13... H.....	14... H.....
U13	..... km		..... km	13... H.....	14... H.....
U15	..... km		..... km	13... H.....	14... H.....

### ENGAGEMENTS PAR INTERNET

(Clôture : obligatoirement 3 jours francs avant la course : le mercredi pour le samedi, le jeudi pour le dimanche, le vendredi pour le lundi...)

Renseignements (Nom, n° de téléphone, E-mail)

PIONNEAU Aymeric..06.32.75.35.11..CVC49@OUTLOOK.FR.....

Le speaker est :

RAS..Arnaud.BAHARD.....

A indiquer impérativement de manière à pouvoir vérifier qu'il est bien habilité à exercer cette fonction

Le responsable sécurité est :

PIONNEAU Aymeric.....



49120 CHEMILLE

Ne pas oublier de joindre la fiche de caisse N° 1 (épreuve d'un jour)

L'attestation d'assurance ne sera délivrée qu'après parfait paiement de l'épreuve déclarée au Comité Régional